

## ASSEMBLAGES

# Beaux jus et vins de réserve

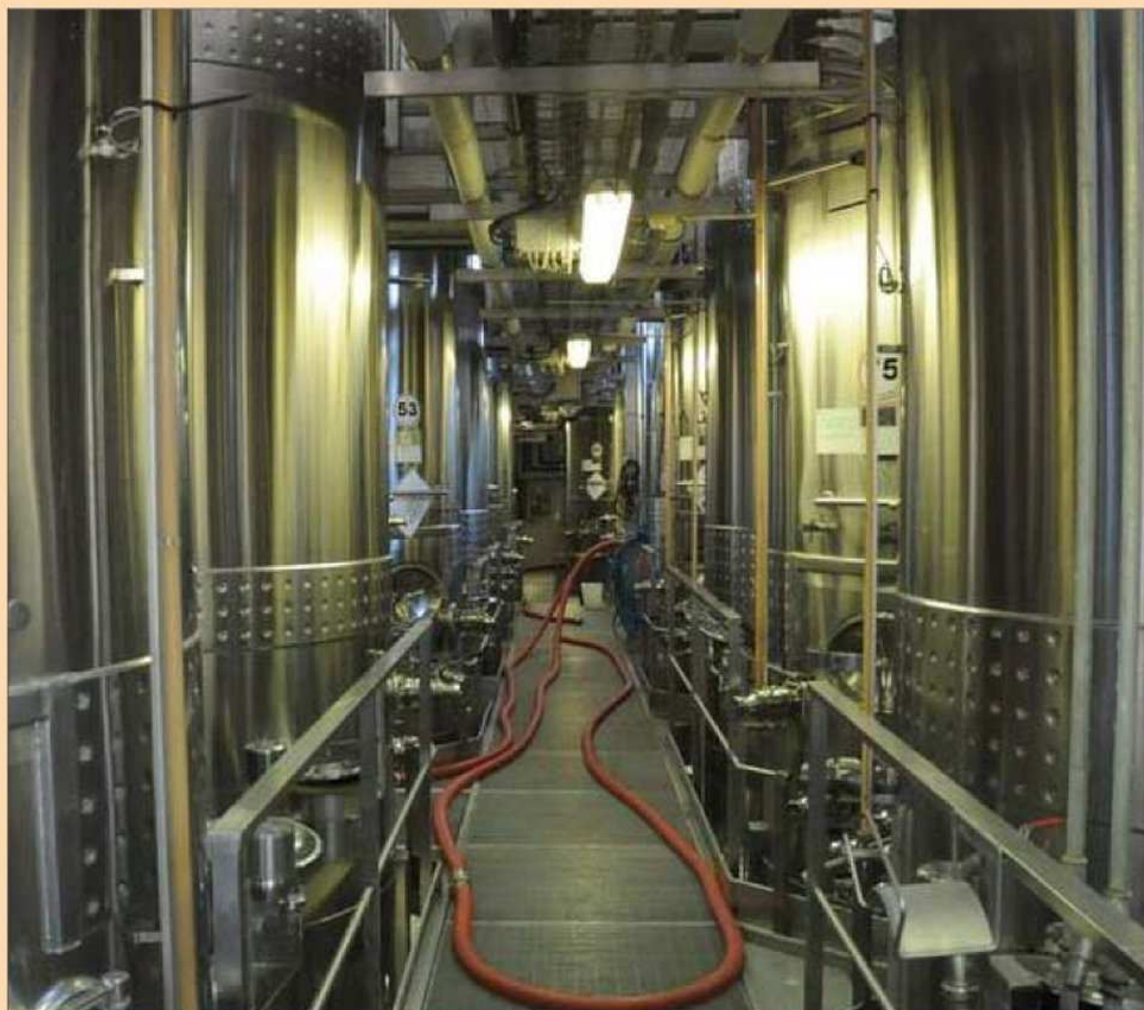
La réserve champagne doit permettre aux vignerons de pallier les faibles volumes pressés cette année. Mais seulement jusqu'à un certain point.

**E**n fixant le rendement commercialisable de l'appellation champagne à 9 700 kilos de raisin par hectare, plus un déblocage collectif de 1 100 kg/ha, l'interprofession a poursuivi un double objectif. D'abord, prendre en compte les difficultés culturelles d'une année atypique. Ensuite, assurer à l'appellation dans son ensemble un niveau de production correspondant aux besoins de la commercialisation, soit entre 300 et 310 millions de cols.

Mais comme l'explique le vigneron riceton Jean-Michel Lamoureux, les exploitants ne vont pas tous débloquent l'intégralité de leur réserve disponible (jusqu'à 8 000 kilos par hectare). Tout simplement parce que la proportion de vins de réserve dans les assemblages change le profil des vins. Ceux qui jouent avant tout sur le fruité et la jeunesse (relative, puisqu'il faut quand même dix-huit mois au minimum pour faire une bouteille de champagne) rechigneront sans doute à incorporer plus de vins de réserve dans leurs assemblages.

## « Les réserves issues de 2014 et 2015 sont toniques »

D'autres ont incorporé ces vins de réserve au style de la maison. C'est le cas, par exemple, pour l'Union auboise et sa Cuvée D,



Une cuverie de coopérative. Les vins de réserve apportent leur caractère aux assemblages.

## Les faibles volumes ont-ils un effet sur le prix du raisin ?

La question pourrait sembler inutile, parce que tout le monde sait bien que ce qui est rare est cher. Mais en réalité, pour l'instant, l'effet inflationniste des faibles volumes de la récolte 2016 sur le prix du raisin reste faible. Pour Laurent Gillet, cela est dû, entre autres raisons, à « l'effet inertiel » des stocks. La Champagne stocke en effet dans ses caves plus de quatre années de commercialisation. L'effet volume serait donc lissé par les ans.

dont l'assemblage en incorpore « une part significative ». Et, comme l'explique Laurent Gillet, président du directoire de l'union de coopératives, « les réserves issues de 2014 et de 2015 sont toniques et superbes ». On se souviendra que Michel Parisot, à la fin des vendanges 2014 comme des vendanges 2015, avait affirmé que les vins issus de ces récoltes feraient d'excellents vins de réserve. Il semblerait bien que la météo improbable de 2016 ait donné raison à l'œnologue de l'Union auboise.